

DOSSIER INFRASTRUCTURES - CBE HAUT-DOUBS - OCTOBRE 2000

Synthèse provisoire réalisée par le CBE du Haut-Doubs | Reproduction soumise à autorisation | contact@haut-doubs.org

Comparatif global des moyens d'accès réseau

Caract./Type d'accès	ADSL	RTC (V.90)	RNIS 64 Kbps	UMTS -> blr	VDSL -> blr	GPRS	GSM	Câble
Débit descendant	de 512Kb/s à 1 Mb/s	56 Kb/s	64 Kbits/s	384 kb/s en toutes circonstances et de 2 Mb/s dans les zones denses et en situation de mobilité réduite	Jusqu'à 52 Mbit/s	de 100 Kb/s à 170 Kb/s en pratique : des débits de pointe à 40 kbit/s	9,6 Kb/s	512 Kb/s
comparaison par rapport au RTC à 56 Kb/s	de x 10 à x 18 environ	-		de x 7 à x 35	x 92	de x 1,5 à x 3	: 5,8	x 9
Débit montant	128Kb/s à 256 kb/s	33Kb/s	64 Kbits/s			de 100 Kb/s à 170 Kb/s		512 Kb/s
Type de connexion	Permanente	A la durée	A la durée			facturé au volume de données transmises et non au temps de connexion possibilité de maintenir des connexions permanentes		Permanente
Disponibilité ligne de téléphone	Oui	Non	Non, sauf si ligne RTC comprise dans l'abonnement RNIS			-	-	Oui

DOSSIER INFRASTRUCTURES - CBE HAUT-DOUBS - OCTOBRE 2000

Synthèse provisoire réalisée par le CBE du Haut-Doubs | Reproduction soumise à autorisation | contact@haut-doubs.org

Limites techniques	Distance abonné / central < 3km			Bande partagée sensible à la géographie, nécessite l'équipement du terminal,	Distance abonné / central < 300m pour 52 Mbit/s, 1,5 km pour 12 Mbit/s	Bande partagée avec tous les utilisateurs de GSM	l'actuelle deuxième génération de téléphones mobiles n'est donc pas adaptée au transfert de données	Bande passante partagée
Zones géographiques privilégiées	Zones urbaines ou semi-urbaines	-	-	Zones urbaines ou semi-urbaines	Zones urbaines	Zones couvertes par GSM		Zones urbaines
Données économiques	Utilisation des paires téléphoniques existantes			possibilité de repli sur les services GSM dans les zones non encore couvertes en UMTS dispense d'une infrastructure filaire	Utilisation des paires téléphoniques existantes. Maturité des composants incertaine à ce jour	Déploiement rapide et peu coûteux		Fort investissement nécessaire sur le réseau
Possibilité plusieurs adresses IP (publiques)	Non	Non	Oui					Non sur Cybercable Oui sur Wanadoo
Limitation de trafic	Non	Non	Non					Oui, limité en trafic montant
Couverture actuelle	302 villes en 2001	100 % du territoire (à 33.6 Kbits/s)	95 % du territoire				98% de la population et 85% du territoire.	Certaines grandes villes câblées (Paris, Marseille, Strasbourg ...)
Couverture à terme	65 à 75 % du territoire	100 % du territoire (à 56 Kbits/s)	95 % du territoire					Grandes et moyennes villes câblées
Prix moyen constaté	430 F/mois + 800 F mise en service	50-100 F/mois + 0.13 F/min	169 F/mois + 0.13 F/min				-	288 F/mois + 1000 F mise en service

DOSSIER INFRASTRUCTURES - CBE HAUT-DOUBS - OCTOBRE 2000

Synthèse provisoire réalisée par le CBE du Haut-Doubs | Reproduction soumise à autorisation | contact@haut-doubs.org

Commentaires

un réseau entier doit être mis en place
"Permet effectivement de faire baisser le coût du réseau d'accès dans les zones géographiques à contraintes particulières d'environnement, de climat ou de relief, ou encore dans les zones à faible densité de population» (ART)

On peut donc se demander si malgré leurs déclarations, très positives à l'égard de GPRS, les opérateurs et équipementiers offriront réellement des produits GPRS dès 2000-2001, ou si, au contraire, ils ne vont pas reporter tous leurs efforts sur l'introduction de l'UMTS en 2002-2003.

comparatif des offres de connexion (sources : <http://www.nerim.net>, Art)

cedric.peyronnet@etudiant.unilim.fr 2000

DOSSIER INFRASTRUCTURES - CBE HAUT-DOUBS - OCTOBRE 2000

Synthèse provisoire réalisée par le CBE du Haut-Doubs | Reproduction soumise à autorisation | contact@haut-doubs.org

Ce document a été réalisé dans le cadre de l' **Action pour l'adaptation du Bassin d'Emploi du Haut-Doubs à la Société de l'Information**, cofinancée par :

L'Etat (FNADT)

Le Conseil Régional Franche-Comté

Le Conseil Général du Doubs

La communauté de communes du Larmont

La communauté de communes du Mont d'Or et des 2 Lacs

La communauté de communes du canton de Montbenoît

Le SICVAM de Mouthe

Le District rural du plateau de Levier

Le Syndicat Intercommunal à la Carte de la Vallée du Dugeon et du plateau de Frasne